RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving Public Works and Government Services Canada/Réception des soumissions Travaux publics et Services gouvernmentaux Canada

John Cabot Building 10 Barters Hill, P.O. Box 4600 St. John's Newfoundland and Labrador

A1C 5T2 Bid Fax: (709) 772-4603

INVITATION TO TENDER APPEL D'OFFRES

Tender To: Public Works and Government Services Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Soumission aux: Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

PWGSC/TPSGC-Nfld Region/Real Property John Cabot Building 10 Barters Hill, P.O. Box 4600 St. John's Newfoundl A1C 5T2 Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions

	VO	ii Faitie	2 pour Clauses et Conditions		
Title - Sujet					
L14 Module Renovation - NAF	C				
Solicitation No N° de l'invitation		Date			
E0224-131985/A		2012-10-31			
Client Reference No N° de référence du client		GETS Ref. No N° de réf. de SEAG			
R.040595.003		PW-\$PWD-008-5685			
File No N° de dossier	No N° de dossier CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME				
PWD-2-35101 (008)					
Solicitation Closes -	L'invitation pro	end fi	in Time Zone		
at - à 02:00 PM			Fuseau horaire		
			Newfoundland		
on - le 2012-11-22			Daylight Saving Time		
F.O.B F.A.B.			TND1		
Plant-Usine: Destination	Plant-Usine: Destination: Other-Autre:				
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:			Buyer Id - Id de l'acheteur		
Woodman, Alexis			pwd008		
Telephone No N° de téléphone		FAX No N° de FAX			
(709) 772-2980 ()		(709) 772-4603			
Destination - of Goods, Service	es, and Construction:				
Destination - des biens, service	es et construction:				
Northwest Atlantic Fisheries C	entre (NAFC)				
St. John's, NL					
A1C 5X1					

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée			
See Herein				
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur				
Transon sociale et daresse da fournissearae i ena oprenea.				
Telephone No N° de téléphone Facsimile No N° de télécopieur				
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm				
(type or print)				
Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/				
de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)				
Signature	Date			



Solicitation No. - N° de l'invitation E0224-131985/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

R.040595.003

File No. - N° du dossier PWD-2-35101

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur pwd008

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

INVITATION À SOUMISSIONNER **AVIS IMPORTANT AUX SOUMISSIONNAIRES**

DES CHANGEMENTS ONT ÉTÉ APPORTÉS, veuillez consulter le paragraphe 3 de IP01 des Instructions particulières aux soumissionnaires et l'appendice 1 pour les exigences relatives au Code de conduite pour l'approvisionnement.

LES CLAUSES CITÉES EN RÉFÉRENCE PAR UN NUMÉRO DANS CE DOCUMENT (EX; R2710T) SONT DISPONIBLES SUR LE SITE WEB SUIVANT DE TPSGC:

https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees -d-achat/5/R

ALLOCATIONS:

Selon les spécifications, la section 01 21 00 Allocations comprennent une allocation de 10.000 \$ dans la soumission pour essais sur le terrain de son cloisons cotées.

E0224-131985/A

R.040595.003

ation

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pwd008

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

PWD-2-35101

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

TABLE DES MATIÈRES

INSTRUCTIONS PARTICULIÈRES AUX SOUMISSIONNAIRES (IP)

- IP01 Documents de soumission
- IP02 Demandes de renseignements pendant l'appel d'offres
- IP03 Visite des lieux
- IP04 Révision des soumissions
- IP05 Résultats de l'appel d'offres
- IP06 Fonds insuffisants
- IP07 Période de validité des soumissions
- IP08 Documents de construction
- IP09 Sites Web

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES AUX SOUMISSIONNAIRES (IG) - R2710T (2012-07-16)

R2710T est inclus par renvoi et est disponible au site Web suivant

https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R

- IG01 Code de conduite et attestations soumission
- IG02 La soumission
- IG03 Identité ou capacité civile du soumissionnaire
- IG04 Taxe sur les produits et services/Taxe de vente harmonisée
- IG05 Taxe de vente du Québec
- IG06 Frais d'immobilisation
- IG07 Immatriculation et évaluation préalable de l'outillage flottant
- IG08 Liste des sous-traitants et fournisseurs
- IG09 Exigences relatives à la garantie de soumission
- IG10 Livraison des soumissions
- IG11 Révision des soumissions
- IG12 Rejet de la soumission
- IG13 Coûts relatifs aux soumissions
- IG14 Numéro d'entreprise approvisionnement
- IG15 Respect des lois applicables
- IG16 Approbation des matériaux de remplacement
- IG17 Évaluation du rendement
- IG18 Conflit d'intérêts / Avantage indu

DOCUMENTS DU CONTRAT (DC)

FORMULAIRE DE SOUMISSION ET D'ACCEPTATION (SA)

- SA01 Identification du projet
- SA02 Nom commercial et adresse du soumissionnaire
- SA03 Offre
- SA04 Période de validité des soumissions
- SA05 Acceptation et contrat
- SA06 Durée des travaux
- SA07 Garantie de soumission
- SA08 Signature

E0224-131985/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

R.040595.003

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

PWD-2-35101

Buyer ID - Id de l'acheteur

pwd008

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

APPENDICE 1- LISTE COMPLÈTE DES NOMS DE TOUS LES INDIVIDUS QUI SONT ACTUELLEMENT ADMINISTRATEURS DU SOUMISSIONNAIRE

Solicitation No. - N° de l'invitation E0224-131985/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pwd008

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

R.040595.003

PWD-2-35101

INSTRUCTIONS PARTICULIÈRES AUX SOUMISSIONNAIRES (IP)

IP01 DOCUMENTS DE SOUMISSION

Les documents suivants constituent les documents de soumission:

- 1. a. Appel d'offres Page 1;
 - b. Instructions particulières aux soumissionnaires;
 - c. Instructions générales aux soumissionnaires R2710T (2012-07-16) <u>Modifié en conformité avec le paragraphe 3 ci-dessous.</u>
 - d. Clauses et conditions identifiées aux "Documents du contrat";
 - e. Dessins et devis:
 - f. Formulaire de soumission et d'acceptation et tout appendice s'y rattachant; et
 - g. Toute modification émise avant la clôture de l'invitation.

La présentation d'une soumission constitue une affirmation que le soumissionnaire a lu ces documents et accepte les modalités qui y sont énoncées.

 Instructions générales aux soumissionnaires » est intégré par renvoi et reproduit dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (CCUA) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC). Le guide des CCUA est disponible sur le site Web de TPSGC:

https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R

- 3. Attestations relatives au Code de conduite Attestations préalables à l'attribution du contrat
 - a. Le texte du paragraphe 4 de la section IG01 Code de conduite et attestations soumission, de R2710T est remplacé par ce qui suit :
 - 4. Les soumissionnaires devraient fournir, avec leur soumission ou le plus tôt possible après le dépôt de celle-ci, une liste complète de tous les individus qui sont actuellement administrateurs du soumissionnaire. Si la liste n'a pas été fournie à la fin de l'évaluation des soumissions, le Canada informera les soumissionnaires du délai à l'intérieur duquel l'information doit être fournie. Le défaut de fournir cette liste dans les délais prévus aura pour conséquence que la soumission sera déclarée non recevable. Les soumissionnaires doivent toujours fournir la liste des administrateurs avant l'attribution du contrat.

Le Canada peut, à tout moment, demander aux soumissionnaires de fournir un formulaire de consentement dûment rempli et signé (Consentement à la vérification de l'existence d'un casier judiciaire - PWGSC-TPSGC 229) pour toute personne inscrite sur la liste susmentionnée, et ce dans un délai précis. Le défaut de fournir le formulaire de consentement dans les délais prévus aura pour conséquence que la soumission sera déclarée non recevable.

b. Le texte du paragraphe 5 de la section IG01 - Code de conduite et attestations - soumission, de R2710T est remplacé par ce qui suit :

Solicitation No. - N° de l'invitation E0224--131985/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur pwd008

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier PWD-2-35101 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

R.040595.003

5. Le soumissionnaire doit diligemment tenir à jour la liste, en informant le Canada, par écrit, de tout changement survenant au cours de la période de validité de la soumission. Il doit également fournir au Canada les formulaires de consentement correspondants, au besoin. En outre, le soumissionnaire devra diligemment tenir à jour la liste et fournir, au besoin, les formulaires de consentement au cours de la période d'exécution de tout contrat découlant de la présente demande de soumissions.

IP02 DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PENDANT L'APPEL D'OFFRES

- 1. Toute demande de renseignements sur l'appel d'offres doit être présentée par écrit à l'agent d'approvisionnement dont le nom figure à l'Appel d'offres Page 1, et ce le plus tôt possible pendant la durée de l'invitation. À l'exception de l'approbation de matériaux de remplacement, comme cela est décrit à l'IG16 de la R2710T « Instructions générales aux soumissionnaires », toutes les autres demandes de renseignements devraient être reçues au moins cinq (5) jours civils avant la date de clôture de l'invitation afin de laisser suffisamment de temps pour y répondre. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après cette date, il est possible qu'on ne puisse y répondre.
- 2. Pour assurer la cohérence et la qualité de l'information fournie aux soumissionnaires, l'agent d'approvisionnement examinera le contenu de la demande de renseignements et décidera s'il convient ou non de publier une modification.
- 3. Toutes les demandes de renseignements et autres communications envoyées avant la clôture de l'appels d'offres doivent être adressées UNIQUEMENT à l'agent d'approvisionnement dont le nom figure à l'Appel d'offres Page 1. Le défaut de se conformer à cette exigence pourrait avoir pour conséquence que la soumission soit déclarée non recevable.

IP03 VISITE DES LIEUX

On recommande aux soumissionnaires, avant de présenter leur proposition, de visiter et d'examiner le chantier et son environnement afin de prendre connaissance des conditions existantes et de la nature des travaux à exécuter et des matériaux nécessaires pour l'achèvement des travaux. Pour plus de détails, se reporter au devis, Instructions générales 1.2 Site Familiarisation.

IP04 RÉVISION DES SOUMISSIONS

Une soumission peut être révisée par lettre ou par télécopie conformément à l'IG11 de la R2710T « Instructions générales aux soumissionnaires ». Le numéro du télécopieur pour la réception de révisions est le (709) 772-4603.

IP05 RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES

Solicitation No. - N° de l'invitation E0224--131985/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur pwd008

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier PWD-2-35101 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

R.040595.003

 Un dépouillement public des soumissions aura lieu au bureau désigné sur la page frontispice «Appel d'offres» pour la réception des soumissions, peu de temps après l'heure indiquée pour la clôture des soumissions.

2. Après la date de clôture pour la réception des soumissions, on peut demander les résultats de l'appel d'offres en téléphonant au numéro de (709) 772-2319.

IP06 FONDS INSUFFISANTS

Si la soumission conforme la plus basse dépasse le montant des fonds alloués par le Canada pour les travaux, le Canada pourra

- a. annuler l'appel d'offres; ou
- b. obtenir des fonds supplémentaires et attribuer le contrat au soumissionnaire ayant présenté la soumission conforme la plus basse; et/ou
- c. négocier une réduction maximale de 15% du prix offert et/ou de la portée des travaux avec le soumissionnaire ayant présenté la soumission conforme la plus basse. Si le Canada n'arrive pas à une entente satisfaisante, il exercera l'option a) ou b).

IP07 PÉRIODE DE VALIDITÉ DES SOUMISSIONS

- 1. Le Canada se réserve le droit de demander une prorogation de la période de validité des soumissions tel que précisé à la SA04 du Formulaire de soumission et d'acceptation. Dès réception d'un avis écrit du Canada, les soumissionnaires auront le choix d'accepter ou de refuser la prorogation proposée.
- 2. Si la prorogation mentionnée à l'alinéa 1. de l'IP07 est acceptée par écrit par tous les soumissionnaires qui ont présenté une soumission, le Canada poursuivra alors sans tarder l'évaluation des soumissions et les processus d'approbation.
- 3. Si la prorogation mentionnée à l'alinéa 1. de l'IP07 n'est pas acceptée par écrit par tous les soumissionnaires qui ont présenté une soumission, le Canada pourra alors, à sa seule discrétion,
 - a. poursuivre l'évaluation des soumissions de ceux qui auront accepté la prorogation proposée et obtenir les approbations nécessaires; ou
 - b. annuler l'appel d'offres.
- 4. Les conditions exprimées dans les présentes ne limitent d'aucune façon les droits du Canada définis dans la loi ou en vertu de l'IG12 de R2710T des Instructions générales aux soumissionnaires.

IP08 DOCUMENTS DE CONSTRUCTION

À l'attribution du contrat, une copie papier des dessins signés et scellés, du devis et des modifications sera fournie à l'entrepreneur retenu. Des copies supplémentaires, jusqu'à concurrence de quatre (4),

E0224-131985/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pwd008

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

R.040595.003

PWD-2-35101

seront fournies sans frais à la demande de l'entrepreneur. Il incombera à l'entrepreneur d'obtenir les autres exemplaires dont il peut avoir besoin et, le cas échéant, d'en assurer les coûts.

IP09 SITES WEB

La connexion à certains des sites Web se trouvant aux documents d'appel d'offres est établie à partir d'hyperliens. La liste suivante énumère les adresses de ces sites Web.

Appendice L du Conseil du Trésor, Compagnies de cautionnement reconnues <u>Http://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=14494§ion=text#appL</u>

Contrats Canada (Achats et ventes)

Https://www.achatsetventes-buyandsell.gc.ca/fra/bienvenue

Sanctions économiques canadiennes

Http://www.international.gc.ca/sanctions/index.aspx?lang=fra

Rapport d'évaluation du rendement de l'entrepreneur (Formulaire PWGSC-TPSGC 2913)

Http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/2913.pdf

Cautionnement de soumission (formulaire PWGSC-TPSGC 504)

Http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/504.pdf

Cautionnement d'exécution (formulaire PWGSC-TPSGC 505)

Http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acg/forms/documents/505.pdf

Cautionnement pour le paiement de la main-d'oeuvre et des matériaux (formulaire PWGSC-TPSGC 506)

Http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acg/forms/documents/506.pdf

Certificat d'assurance (formulaire PWGSC-TPSGC 357)

Http://www.tpsqc-pwqsc.qc.ca/app-acq/forms/documents/357.pdf

Guide des CCUA

Https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees -d-achat

Échelles des taux de salaires pour des contrats fédéraux de construction Http://www.rhdcc.gc.ca/fra/travail/normes_travail/contrats/echelle/index.shtml

TPSGC. Services de sécurité industrielle

Http://ssi-iss.tpsgc-pwgsc.gc.ca/index-fra.html

TPSGC. Code de conduite pour l'approvisionnement

Http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/cndt-cndct/index-fra.html

E0224-131985/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pwd008

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

R.040595.003

PWD-2-35101

DOCUMENTS DU CONTRAT (DC)

- 1. Les documents suivants constituent le contrat:
 - a. Page « Contrat » une fois signée par le Canada;
 - b. Formulaire de soumission et d'acceptation et tout Appendice s'y rattachant rempli(s) en bonne et due forme:
 - c. Dessins et devis:
 - d. Conditions générales et clauses:

CG1 Dispositions générales R2810D(2012-07-16);

Modifié en conformité avec le paragraphe 5 ci-dessous.

<u>Modifié</u>	en conformité avec le paragraphe 5 ci-dessous.			
CG2	Administration du contrat	R2820D(2012-07-16);		
CG3	Exécution et contrôle des travaux	R2830D(2010-01-11);		
CG4	Mesures de protection	R2840D(2008-05-12);		
CG5	Modalités de paiement	R2850D(2010-01-11);		
CG6	Retards et modifications des travaux	R2860D(2012-07-16);		
CG7	Défaut, suspension ou résiliation du contrat	R2870D(2008-05-12);		
CG8	Règlement des différends	R2880D(2012-07-16);		
CG9	Garantie contractuelle	R2890D(2012-07-16);		
CG10	Assurances	R2900D(2008-05-12);		
Conditions supplémentaires;				
Conditions d'assurance		R2910D(2008-12-12);		
Justes salaires et heures de travail - Conditions de travail R2940D(2012-07-1				
Coûts admissibles pour les modifications de contrat sous CG6.4.1 R2950D(2007-05-25);				
Échelles des taux de salaire pour des contrats fédéraux de construction				

- e. Toute modification émise ou toute révision de soumission recevable, reçue avant l'heure et la date déterminée pour la clôture de l'invitation:
- f. Toute modification incorporée d'un commun accord entre le Canada et l'entrepreneur avant l'acceptation de la soumission; et
- g. Toute modification aux documents du contrat qui est apportée conformément aux conditions générales.
- Les documents identifiés par titre, numéro et date ci-dessus sont intégrés par renvoi et sont reproduits dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (CCUA) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC). Le guide des CCUA est disponible sur le site Web de TPSGC:
 - https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat.
- 3. Échelles des taux de salaire pour des contrats fédéraux de construction est intégré par renvoi et est disponible au site
 - Web:http://www.rhdcc-hrsdc.gc.ca/fra/travail/normes travail/contrats/echelle/index.shtml.
- 4. La langue des documents du contrat est celle du Formulaire de soumission et d'acceptation présenté.
- 5. À la condition générale CG1 "Dispositions générales" (R2810D), ajouter le paragraphe CG1.20 "Code de conduite et attestations contrat" comme suit.
 - CG1.20 Code de conduite et attestations contrat

Solicitation No. - N° de l'invitation E0224-131985/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur pwd008

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier PWD-2-35101 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

R.040595.003

- L'entrepreneur s'engage à se conformer au Code de conduite pour l'approvisionnement et à ses modalités. En plus de se conformer au Code de conduite pour l'approvisionnement l'entrepreneur doit aussi se conformer aux modalités du présent article.
- 2. L'entrepreneur reconnaît aussi que, pour assurer l'équité, l'ouverture et la transparence du processus d'approvisionnement, la commission de certaines actions ou infractions pourra donner lieu à une résiliation du contrat pour manquement. Si l'entrepreneur a fait une fausse déclaration dans sa soumission ou dans le cadre du contrat, ne maintient pas à jour avec diligence les renseignements exigés par les présentes, ou si l'entrepreneur, sa société mère, ses filiales et ses affiliés ne demeurent pas libres et quittes des actions ou condamnations ici précisées pendant la durée du contrat, une telle fausse déclaration ou défaut de se conformer pourra donner lieu à une résiliation du contrat pour manquement. Le Canada pourra vérifier tous les renseignements fournis par l'entrepreneur, incluant les renseignements relatifs aux actions ou condamnations ici précisées, en faisant des recherches indépendantes, en utilisant des ressources du gouvernement ou en communiquant avec des tiers. L'entrepreneur comprend qu'une résiliation pour manquement ne restreindra pas le droit du Canada d'exercer tout autre recours disponible à son égard, et convient de retourner immédiatement tout paiement anticipé.
 - 3. Aux fins du présent article, les entreprises, les organisations et les particuliers sont des affiliés à l'entrepreneur si :
 - a. l'entrepreneur ou l'affilié contrôle directement ou indirectement l'autre ou a le pouvoir de le faire, ou
 - b. un tiers a le pouvoir de contrôler l'entrepreneur et l'affilié.

Les indices de contrôle comprennent, sans s'y limiter, une gestion ou une propriété interdépendante, l'identité d'intérêts des membres d'une famille, le partage d'installations et d'équipement, l'utilisation conjointe d'employés ou une entité créée suite aux actions ou aux condamnations précisées dans le présent article dont la gestion, la propriété ou les employés principaux sont les mêmes ou similaires, selon le cas.

- 4. Pendant toute la durée du contrat, l'entrepreneur doit diligemment tenir à jour la liste des administrateurs de l'entrepreneur et envoyer un avis écrit à l'autorité contractante chaque fois qu'il y a un changement d'administrateur. À la demande du Canada, l'entrepreneur doit également fournir les formulaires de consentement correspondants.
- 5. L'entrepreneur atteste être informé, et que sa société mère, ses filiales et ses affiliés sont informés, du fait que le Canada pourra vérifier tous les renseignements fournis par l'entrepreneur, incluant les renseignements relatifs aux actions ou condamnations ici précisées, en faisant des recherches indépendantes, en utilisant des ressources du gouvernement ou en communiquant avec des tiers.

Solicitation No. - N° de l'invitation E0224-131985/A Client Ref. No. - N° de réf. du client

R.040595.003

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur pwd008

File No. - N° du dossier PWD-2-35101 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

- 6. L'entrepreneur atteste que ni lui ni sa société mère, ses filiales ou ses affiliés n'ont versé ni accepté de verser, directement ou indirectement, et qu'ils ne verseront pas, directement ou indirectement, des honoraires conditionnels à un particulier pour la sollicitation, la négociation ou l'obtention du contrat, si le paiement de ces honoraires obligerait cette personne à faire une déclaration en application de l'article 5 de la Loi sur le lobbying.
- 7. L'entrepreneur atteste qu'à l'exception des infractions pour lesquelles il a obtenu un pardon ou une suspension de casier, ses droits ont été rétablis par le gouverneur en conseil, ou un traitement de clémence lui a été accordé tel que décrit au paragraphe 8, ni lui ni sa société mère, ses filiales ou ses affiliés n'ont jamais été reconnus coupables d'une infraction visée par l'une des dispositions suivantes :
 - a. l'article 45 (Complot, accord ou arrangement entre concurrents), l'article 46 (Directives étrangères), l'article 47 (Truquage des offres), l'article 49 (Accords bancaires fixant les intérêts, etc.), l'article 52 (Indications fausses ou trompeuses), l'article 53 (Documentation trompeuse) de la Loi sur la concurrence, ou
 - b. l'article 121 (Fraudes envers le gouvernement et Entrepreneur qui souscrit à une caisse électorale), l'article 124 (Achat ou vente d'une charge), l'article 380 (Fraude) pour fraude commise au détriment de Sa Majesté ou l'article 418 (Vente d'approvisionnements défectueux à Sa Majesté), l'article 462.31 (Recyclage des produits de la criminalité) ou les articles 467.11 à 467.13 (Participation aux activités d'une organisation criminelle) du Code criminel du Canada, ou
 - c. l'alinéa 80(1)d) (Fausse inscription, faux certificat ou faux rapport), le paragraphe 80(2) (Fraude commise au détriment de Sa Majesté) ou l'article 154.01 (Fraude commise au détriment de Sa Majesté) de la Loi sur la gestion des finances publiques, ou
 - d. l'article 239 (Déclarations fausses ou trompeuses) de la Loi de l'impôt sur le revenu, ou
 - e. l'article 327 (Déclarations fausses ou trompeuses) de la Loi sur la taxe d'accise, ou
 - f. l'article 3 *(Corruption d'un agent public étranger)* de la Loi sur la corruption d'agents publics étranger, ou
 - g. l'article 5 (*Trafic de substances*), l'article 6 (*Importation et exportation*), ou l'article 7 (*Production de substances*) de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pwd008

E0224-131985/A Client Ref. No. - N $^{\circ}$ de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

R.040595.003

PWD-2-35101

8. Dans les cas où l'entrepreneur a obtenu un pardon ou une suspension de casier, ses droits ont été rétablis par le gouverneur en conseil, ou un traitement de clémence lui a été accordé conformément à un programme officiel (semblable au Programme de clémence du Bureau de la concurrence) pour des infractions autres que celles visées par les articles 121, 124, 380 pour fraude commise au détriment de Sa Majesté et 418 du Code criminel du Canada ou celles visées par la Loi sur la gestion des finances publiques, il doit fournir une copie certifiée des documents de confirmation d'une source officielle.

E0224-131985/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pwd008

File No. - N° du dossier

Client Ref. No. - N° de réf. du client

R.040595.003

PWD-2-35101

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

FORMULAIRE DE SOUMISSION ET D'ACCEPTATION (SA)

SA01	IDENTIFICATION DU PROJET						
1)	Description des travaux:	Rénovation du module L14, Centre des pêches de l'Atlantique nord-ouest, St. John's (Terre-Neuve)					
2) 3)	Numéro de l'invitation: Numéro de projet:	E0224-131985/A R.040595.003	,				
SA02	NOM COMMERCIAL ET ADRESSE DU SOUMISSIONNAIRE						
Nom:							
Adress	e:						
Télépho	one:	Télécopieur:	NEA				
SA03	OFFRE						
		ada d'exécuter les travaux cuments de soumission po	du projet mentionné ur le montant total de la soumission de				
	(exprimé en chiffres)	\$ excluant la TPS/	TVH.				
	,						
	PÉRIODE DE VALIDITÉ		. (00)				
La sour l'invitat		e pour une periode de tren	te (30) jours suivant la date de clôture de				
SA05	ACCEPTATION ET CONTRAT						
	et l'entrepreneur. Les do		n contrat exécutoire est formé entre le ntrat sont ceux mentionnés aux Documents				
SA06	5 DURÉE DES TRAVAUX						
	preneur doit exécuter et co tation de l'offre.	ompléter les travaux dans	es 15 semaines à partir de l'avis de				
SA07	GARANTIE DE SOUMISSION						
Exigen			oumission conformément à l'IG09 - OT - Instructions générales aux				
SA08	SIGNATURE						
No		autorisée à signer au nom	du soumissionnaire (Tapés ou lettres				

Solicitation No. - N° de l'invitation

E0224-131985/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

R.040595.003

File No. - N° du dossier

PWD-2-35101

Signature

Date

E0224-131985/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

R.040595.003

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

PWD-2-35101

pwd008

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Buyer ID - Id de l'acheteur

APPENDICE 1 - LISTE COMPLÈTE DES NOMS DE TOUS LES INDIVIDUS QUI SONT **ACTUELLEMENT ADMINISTRATEURS DU SOUMISSIONNAIRE**

AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES INSCRIRE LES NOMS ET PRÉNOMS DES ADMINISTRATEURS EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE